

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2024-6797						
OBJET	Recommander au conseil d'octroyer le contrat DOS-2728 pour l'acquisition de pièces pour des presses rotatifs Fournier et autres équipements connexes							
No dossier(s) interne(s) : DOS-2728 No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 02-Saint-Vincent-de-Paul 10-Auteuil 18-L'Orée-des-bois								
Actions : OCTROI Demande d'achat : Oui CT requis : Oui <u>Contrat</u> No contrat : DOS-2728 Montant : 1 264 073,21 \$ Durée du contrat : 3 ans Reconduction : 0 Nombre d'addendas : 0 Résultat : Les industries Fournier inc. 1 264 073,21 \$ (incluant TPS et TVQ) <u>Unité(s) administrative(s) concernée(s)</u> Service de la gestion de l'eau								
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S) <table><tr><td><u>Date</u></td><td><u>No résolution</u></td><td><u>Objet</u></td></tr><tr><td>2021-10-05</td><td>CM-20211005-1008</td><td>OCTROI - CONTRAT DOS-146</td></tr></table> <u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif, IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier et résolu à l'unanimité: d'octroyer le contrat DOS-146, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de pièces pour des presses rotatifs Fournier et autres équipements, le tout selon les termes et conditions de son offre de prix du 9 septembre 2021 et des documents de demande de prix: Les Industries Fournier inc. 852 508,64 \$. ADOPTÉ (SD-2021-4669)			<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2021-10-05	CM-20211005-1008	OCTROI - CONTRAT DOS-146
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>						
2021-10-05	CM-20211005-1008	OCTROI - CONTRAT DOS-146						

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2024-6797
CONTEXTE / JUSTIFICATIONS Le présent contrat vise à acquérir des pièces pour des presses rotatives Fournier et autres équipements connexes. Ces équipements sont nécessaires pour déshydrater les boues provenant de la chaîne des boues du procédé de traitement des eaux usées des différentes StaRRE. Ces équipements fonctionnent de 5 à 7 jours par semaine à raison de 12 à 24h par jour, selon la StaRRE, les pièces d'équipements sont très sollicitées, et sujettes à l'usure. Puisque certains équipements demandent plus d'entretiens curatifs et préventifs, ce contrat comporte une dépense supplémentaire comparativement à l'ancien contrat. Le bon fonctionnement des presses permet de maintenir les opérations des StaRRE dans des conditions optimales d'opération. Stratégie d'approvisionnement ===== La stratégie d'approvisionnement pour ce dossier a été d'analyser les besoins et fréquences des changements de pièces des presses en y ajoutant des possibilités de livraisons urgentes spécifiques ainsi que des frais de déplacement, lorsque nécessaire seulement, le tout, encadré par des prix fixes au bordereau. Mode d'adjudication : gré à gré sur la base de l'exemption prévue par la Loi sur les cités et villes Les industries Fournier inc. 1 264 073,21 \$ (incluant TPS et TVQ) (recommandé) Écart entre l'estimation 1 328 089,77 \$ (incluant TPS et TVQ) et le prix soumis par le plus bas soumissionnaire conforme (incluant TPS et TVQ) : 64 016,56 \$ 5 % (favorable) Le Service de l'approvisionnement a tenté de négocier le prix, mais le soumissionnaire a refusé de baisser son prix. p.j. Conformités administrative et technique, bordereau de prix, document technique, contrat et lettre d'exclusivité		
IMPACTS MAJEURS NE S'APPLIQUE PAS		
ASPECTS FINANCIERS Montant et nature de la dépense prévus au budget Soumission avec quantités variables, au besoin, un virement sera effectué par le service requérant		
CULTURE NE S'APPLIQUE PAS		
CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES NE S'APPLIQUE PAS		
CADRE NORMATIF Conformément à l'article 573.3, paragraphe 9 de la Loi sur les cités et villes, spécifiant que « les dispositions des articles 573 et 573.1 et celles d'un règlement pris en vertu des articles 573.3.0.1 ou 573.3.0.2 ne s'appliquent pas à un contrat : dont l'objet est l'entretien d'équipements spécialisés qui doit être effectué par le fabricant ou son représentant L'octroi du contrat respecte le règlement sur la gestion contractuelle ainsi que les règles qui en découlent.		
REMARQUE(S) C/P 735 188,21 \$ (incluant TPS et TVQ) E/C 528 885 \$ (incluant TPS et TVQ)		
EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU de recommander au conseil d'octroyer le contrat DOS-2728, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de pièces pour des presses rotatives Fournier et autres équipements connexes, pour 3 ans, le tout selon les termes et conditions de son offre de prix et des documents de demande de prix : Les industries Fournier inc. 1 264 073,21 \$ (incluant TPS et TVQ). (CT:1831318)		

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2024-6797
CERTIFICATION		
Numérotation des finances : 1831318 Coût estimé affectant l'année en cours : CM requis :Oui		
Annotation(s) UNE PARTIE DE CE CONTRAT AU MONTANT DE 671 324.83\$ (TAXES NETTES INCLUSES) FERA L'OBJET D'UNE COMMANDE PERMANENTE ET UNE PARTIE DE CE CONTRAT AU MONTANT DE 482 924.50\$ (TAXES NETTES INCLUSES) FERA L'OBJET D'UNE ENTENTE CONTRACTUELLE ET LE TOUT SE DÉPLOIERA SOUS FORME DE DEMANDES D'ACHAT AUTORISÉES AU FUR ET À MESURES DE L'EXPRESSION DES BESOINS.		
Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer la dépense ci-haut décrite se rapportant à l'année en cours.		
DUBOIS, Monsieur REMI (55379) _____ Trésorier		2025-01-17 _____ AN - MS - JR